

Véronique Cornet

Député Bourgmestre

Communiqué de presse – 14 mars 2006

Pollution par les micro-particules...

Dernier souci de la ville de Charleroi !

Ce mardi 14 mars 2006, Véronique Cornet (MR) a interpellé le Ministre de l'Environnement, Benoit Lutgen sur les « taux records » de concentration de particules fines dans l'air détectés depuis le début de cette année. Il s'agit là d'une problématique qui ne cesse malheureusement de faire parler d'elle ces derniers mois.

Les chiffres les plus alarmants sont ceux de la station de Marchienne-au-Pont qui enregistre à la date d'aujourd'hui 50 dépassements de la norme de $50\mu\text{g}/\text{m}^3$ alors que la Commission européenne autorise 35 jours annuels de dépassement de ce seuil ! Véronique Cornet a donc souhaité savoir quelles mesures étaient prises par le Ministre notamment afin d'informer la population sur les risques pour leur santé.

Dans sa réponse, le Ministre a annoncé qu'il avait convié, le 7 mars dernier, l'ensemble des acteurs concernés (police de l'environnement, autorités compétentes, responsables politiques) par les situations problématiques de Marchienne-au-Pont/Charleroi et Engis afin d'examiner les mesures à prendre. Il s'agissait notamment d'identifier les sources de pollution, les mesures de prévention, d'information, d'évaluer les actions à mettre en place par les différents intervenants... Bref, il s'agissait là d'un véritable travail de collaboration urgent entre toutes les autorités concernées afin de réagir à ce phénomène très inquiétant.

Le Ministre a indiqué que la ville de Charleroi (contrairement à Engis) n'a pas répondu à cette invitation ! Elle n'était donc pas représentée du tout à cette réunion et ce, malgré des invitations par courriers et par contacts téléphoniques.

Pour Véronique Cornet, cette information est ahurissante ! Il est inacceptable que dans une région déjà lourdement touchée par des problèmes socio-économiques et environnementaux les mandataires politiques ne prennent pas la mesure des risques pour la santé des habitants de Charleroi et de toute sa région ! Les communes sont pourtant un des acteurs clef de la lutte contre la pollution. Elles ont par exemple un rôle crucial en matière de délivrance des permis d'environnement et de contrôle du respect de ceux-ci. Elles doivent donc assumer leurs responsabilités !

Véronique Cornet s'indigne du peu d'attention donné par la Ville de Charleroi à cette problématique qui touche pourtant à la santé de tous les citoyens. Il faut savoir que les effets

de ces particules se situent essentiellement au niveau du système respiratoire et qu'il peut il y avoir certains effets toxiques graves dus aux composés qu'elles contiennent.

Contact : Nicolas Sottiaux 0486 302 712